

Quo nova scelestis hominibus philosophia,
 Vel cæca potius mentium perversitas
 Incubuit, et dum violat imperii sacram
 Auctoritatem, ac religionem patriam
 Exterminare parricidali cupit
 Furore, Musas prope simili odio studet
 Perdere latinas, et abolere funditus.
 Frustra : vigebit usque, quam fecit Dei
 Ecclesia sibi propriam, Latinitas.

Ce poème se terminait par un éloge de Catherine II, qui avait sauvé du naufrage général les Jésuites de la Russie Blanche, ses sujets, dont il paraît envier le sort, et avec lesquels il irait volontiers, dit-il, finir ses jours, si son grand âge lui permettait d'entreprendre un si long voyage.

Le second poème du P. des Billons, de *Pace Christiana* (sur la paix du chrétien), parut à Manheim, au commencement de 1789, peu de temps avant la mort de l'auteur. Il fut publié par les soins et aux frais du principal du collège, qui avait déjà fait imprimer à ses dépens le premier poème. Tout y annonce la paix intérieure dont jouissait lui-même le P. des Billons, les grands principes qui l'animaient, et tous les sentiments chrétiens dont il était pénétré.

Le troisième, qui n'était point encore publié, quand Maillot de la Treille imprimait la Notice sur le P. des Billons, était dirigé contre les nouveaux philosophes ; peut-être n'a-t-il jamais vu le jour. L'auteur y déployait toute la vivacité de sa foi et de son zèle pour la religion attaquée par ceux qu'il combattait dans ses vers.

Le P. des Billons était d'un tempérament fort et robuste, et avait constamment joui d'une très-bonne santé. Mais, les dernières années de sa vie, il fut pris d'une toux périodique, longue, violente, et sujet à une oppression qui l'obligeait à passer la plus grande partie des nuits habillé et assis dans un fauteuil. C'était une hydropisie qui se formait dans la poitrine ; il ne s'en plaignit que quatre ou cinq mois avant son décès, en prévint les suites, et ne s'en effraya point. Au commencement de 1789, il